

INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

67150 OSTHOUSE Salle de Sports - Rue LOOCH

Le Vendredi 16 février 2024 à 19h Accueil à partir de 18 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée Générale.
2. Adoption du PV de l'AG du 24 février 2023.
3. Rapport d'activités 2023.
4. Rapport financier 2023 - Réviseurs aux Comptes - Quitus au Trésorier.
5. Renouvellement de postes. Élections au comité 2024.
6. Désignation des réviseurs aux comptes.
7. Décharge au comité.
8. Projets d'activités pour 2024.
9. Les aides financières : Forêts d'Avenir d'Alsace et Label Bas Carbone par nos Conseillères Forêt.
10. Les différents organismes forestiers Fransylva, Forestier d'Alsace, le CNPF, le Syndicat ... etc et leurs missions par Alexandre FRAUENFELDER du CNPF.
11. Intervention des Invités.
12. Divers.

L'assemblée générale sera suivie d'un verre de l'amitié offert à tous les participants.

Pour ceux qui le désirent, nous proposons un repas à 25 euros, boissons comprises :

Fleischkiechle (galette de viandes), éclair, café.

Nous comptons sur la présence de tous, conjoints et amis.

Osthouse, le 28 Janvier 2024

Le président

Jean LANDMANN

ASSEMBLEE GENERALE

Si vous souhaitez participer, merci de vous inscrire jusqu'au lundi 12/02, soit par courrier postal au trésorier en complétant le talon du +recto, soit par mail ou alors au Tél. 03 88 98 22 88 (président) en donnant les mêmes précisions que sur le talon.

Si vous ne participez pas à l'Assemblée Générale, vous avez la possibilité de renvoyer le Pouvoir ci-dessous.

En souhaitant votre présence, recevez nos meilleures salutations,
Pour le Président, avec le Comité,
Charles Barthelmé, trésorier

Inscription jusqu'au 12 février 2024

Je soussigné _____ Ville _____

- Participe à l'assemblée générale du 16 février 2024 OUI NON _____ personnes

- Participe au repas. OUI NON _____ personnes

Rayer les mentions inutiles

Personnes Invitées _____ NOM Prénom Ville

Personnes Invitées _____ NOM Prénom Ville

- Le paiement au nom de l'Association Forestière Piémont et Plaine d'Alsace peut se faire sur place. Vous avez la possibilité de régler en même temps, **de préférence par chèque**, le repas et la cotisation 2024. Merci de prévenir en cas d'empêchement après inscription.
- Une simple inscription à l'A.G., sans repas, peut se faire par mail, sans le talon d'inscription, en précisant le nombre de personnes. A renvoyer au trésorier Barthelmé Charles 532 Rue Hoefen 67210 Meistratzheim ou alors le reproduire sur un mail

POUVOIR

Madame, Monsieur _____

Domicilié _____

donne tous pouvoirs à Madame, Monsieur _____

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale du 16 février 2024.

Bon pour Pouvoir

Date et Signature